

28e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant "Les enfants handicapés doivent mener une vie pleine"



Les sketches des enfants ont été très appréciés.



Une phase de la visite des stands.

FAE
Port-Gentil/Gabon

A l'occasion du 28e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), et pour la deuxième année consécutive, l'Organisation non gouvernementale "Agir pour le handicap à l'école" a ouvert ses portes au public, mercredi dernier. Objectif: célébrer singulièrement l'enfant handicapé au sein de l'école Michel-Emmanuel. L'établissement, qui accompagne la structure associative, a créé en son sein, depuis la rentrée académique 2014-2015, une classe spécialisée accueillant une dizaine d'enfants présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage scolaire. Placée sous le thème, "Je vis avec un handicap et j'ai

droit à la scolarisation", cette Journée est parrainée par Carine Flora Dibata, directrice provinciale de l'Action sociale. Elle est organisée en partenariat avec la direction d'Académie provinciale, l'inspection provinciale de l'Education nationale, la direction provinciale de l'Action sociale, le service provincial de la Famille, le complexe scolaire privé Michel-Emmanuel, et l'organisme de formation professionnelle Mandji contact et la télévision Média Plus. Occasion pour Annie Edwige Adanhodou, présidente de l'Ong sus-citée, de rappeler que «les enfants, mentalement ou physiquement handicapés, doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie



Annie Edwige Adanhodou, présidente de l'Ong "Agir pour le handicap à l'école" (AHE).

de la collective». La classe spécialisée de l'école Michel-Emmanuel, a-t-elle révélé, accueille, cette année, six enfants autistes, un avec trisomie 21 et trois autres ayant des difficultés d'apprentissage scolaire. Deux autres enfants, de 1ère année, viennent, selon les besoins, compléter leurs apprentissages dans cette classe spécialisée. De son côté, Carine Flora Dibata, a loué la création d'une Ong «qui aborde une problématique sociétale dont le chemin à parcourir demeure encore jonché de plusieurs obstacles». Elle a ensuite rappelé qu'au plan international, en dehors de la CIDE, notre pays est signataire de plusieurs chartes portant sur le droit à l'éducation de l'enfant et de son bien-être. «Le fait qu'on soit handicapé ne modifie pas les droits ou ne devrait pas rendre caduc

cet égal accès. Les droits sont donc les mêmes pour tous», a-t-elle souligné. Et de conclure: «Il faut des pionniers, des aventuriers qui ont la tête sur les épaules afin que, contre vents et marées, l'objectif final ne se perde jamais. Vous, Ong Agir pour le handicap à l'école, vous êtes donné la mission de faire cette aventure et nous, administration, ne pouvons que vous apporter tout le soutien nécessaire pour qu'un jour, dans notre province, l'enfant handicapé puisse bénéficier d'une scolarisation de qualité et de prétendre, lui aussi, à un avenir meilleur.» Après avoir apprécié les différents sketches préparés par les élèves liés au thème de la journée, les parents et les nombreux invités ont été conviés à visiter les stands des œuvres des enfants illustrant ledit thème.

Petits commerces

Un mini-marché en gestation à Matanda



Les vendeuses de sandwiches au marché de fortune de Matanda.



Avec l'arrivée des pluies, l'accès devient difficile.

RAD
Port-Gentil/Gabon

C'EST probablement le fait de la crise économique qui frappe durement la cité pétrolière du Gabon. Pour y faire face, de nombreux habitants ont choisi le système D. A l'entrée de la cité du quartier Matanda, dans le

4e arrondissement, un groupe de commerçantes, pour la plupart originaires d'Afrique de l'ouest, s'y installent progressivement. Transformant le lieu en un mini-marché. Un de plus, après ceux de Fatima, Ngadi, Salsa, Château, etc. Chaque matin, et cela tous les jours de la semaine, elles exposent de la sardine fumée, de la banane et bien d'autres produits de

consommation courante. En début d'après-midi, les vendeuses de poisson se joignent à elles. Au fil des mois, le nombre d'étals augmente sensiblement. Les Gabonaises y sont présentes. Mais, pour l'instant, dans la vente du "manioc Obamba", des tubercules de manioc, des taros, de l'oseille, etc. D'autres proposent, exposées parfois aux intempéries, des sand-

wiches. Tout le monde ne disposant pas de parasols. Les femmes sont conscientes qu'elles ne peuvent pas bénéficier d'un marché à cet endroit, dès lors que l'Hôtel de Ville en a construit un, non loin là : le marché Paul-Moukaka. «Il y a un problème de l'éloignement et des caprices de la clientèle. Une personne peut facilement s'arrêter ici en rentrant

chez elle, au lieu de faire un détour au marché», confie une vendeuse de poisson. L'arrivée des pluies commence à inquiéter les commerçantes, du fait des inondations qui rendent l'accès du site de plus en plus impraticable. Pour le moment, la mairie n'est pas trop regardante sur ces installations anarchiques. Probablement en raison de la mauvaise passe écono-

mique que traverse le pays, et qui a réduit plusieurs personnes au chômage. «Il faut bien que les gens se débrouillent pour nourrir leurs familles», tranche un élu local, estimant qu'à un moment donné, la municipalité pourrait y mettre un terme, au retour de l'embellie économique. En attendant, elle se contente de prélever des taxes journalières.